

dossier de VEILLE



n°1 / octobre 2015

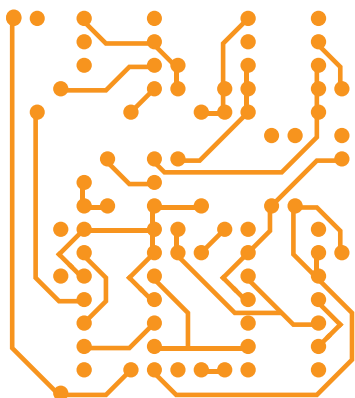
LA FINTECH POUR L'AQUITAINE

Un phénomène de fond palpable et global, un contexte territorial et une manifestation locale dédiée, la FinTech préoccupe : à l'occasion du premier événement national entièrement dédié à la FinTech co-organisé par Montaigne Conseil, Fintech mag et DIGITALL conseil, AEC se connecte à l'événement et vous livre des éléments de compréhensions globaux et territoriaux à travers sa note de veille.

Définition

#FINANCIAL
#TECHNOLOGY

Le concept de la « FinTech » repose sur la synthèse de deux éléments, la « finance » et la « technologie ». Il tend à désigner une start-up qui centre la technologie au cœur de ses services bancaires et financiers. Dans un entretien accordé à la lettre mensuelle de FinYear, The-FinTecher, Alain Clot – Président de France FinTech, éclaire les modalités d'éligibilité à son association : « La couverture d'un service financier, une composante technologique significative, en particulier en matière de digital et enfin le développement d'un modèle alternatif à la finance traditionnelle, « disruptif » comme on dit aujourd'hui ».



Contexte

Outre-Atlantique, le phénomène entrepreneurial de la « FinTech » semble apparaître à l'issue de la crise économique mondiale de 2008 lorsque les acteurs de la finance et du secteur bancaire traditionnel voient dans les nouvelles technologies un moyen de réinventer des services plus efficaces. Traders et banquiers se tournent alors vers l'entreprenariat et façonnent un nouveau territoire hybride.

Selon un [rapport d'Accenture « The Future of Fintech and Banking »](#), les investissements mondiaux en faveur des FinTech ont triplé en un an, passant de 4,05 Mds\$ en 2013 à 12,2 Mds\$ en 2014. Les investissements en Europe enregistrent la plus forte croissance. Alors que les États-Unis se taillent toujours la part du lion, l'Europe a connu la croissance la plus élevée, avec une augmentation de 215 % à 1,48 Mds\$ en 2014. Le Royaume-Uni et l'Irlande représentent à eux seuls 42 % des investissements européens : de 264 M\$ en 2013, ils sont passés à 623 M\$ en 2014. Dans le reste de l'Europe, les pays qui ont connu les niveaux d'investissements les plus importants ont été les pays

nordiques avec 345 M\$, les Pays-Bas avec 306 M\$ et l'Allemagne avec 82 M\$. **La France arrive en 5ème position, derrière la Russie, avec 21 M\$ investis dans les FinTech.**

L'avènement des services financiers décentralisés

Moyens de paiement (crypto-monnaies, règlement avec smartphones), **transfert d'argent, échanges de devises, gestion de budget, crédits aux particuliers, aux entreprises, financement de créances, nouvelles solutions de gestion de l'épargne, conseil en gestion de portefeuille jusqu'au compte bancaire**, les entreprises de technologies financières recouvrent aujourd'hui un large spectre de services gérés auparavant par le secteur bancaire et financier traditionnel. Davantage nichées, elles tendent à morceler les services bancaires en petits marchés. Elles procèdent ainsi à la décentralisation des services bancaires et bouleversent le concept de « guichet unique » auxquels les clients (consommateurs et entreprises) se référaient.

Un service **LA CITÉ NUMÉRIQUE**

avec le soutien de



Concurrence, compétition et coopération : la coopétition

Le phénomène de la FinTech tend à regrouper un ensemble d'acteurs et des concepts très hétérogènes. Certains peuvent être considérés comme des « **disrupteurs** » du marché bancaire et financier, d'autres souhaitent au contraire engager un dialogue constructif avec les banques et les institutions financières et « **éviter la confrontation** ». Détenir la technologie financière au « **design d'usages** » attractif devient vital. Pour y parvenir, les banques mais aussi les assurances et entreprises financières traditionnelles investissent dans leur transformation numérique : création d'incubateurs internes (« **Compréhension du marché de la FinTech & du marché bancaire à l'échelle mondiale, européenne et française** », **Digitall Conseil, page 19**), rachat (**consulter le tableau périodique des FinTech mondiales réalisé par CB Insights**), partenariats ou tout simplement de la sous-traitance. La FinTech regroupe donc un écosystème d'acteurs tous interdépendants et amenés à évoluer de manière concomitante.

Anticipation, agilité et liberté

Bien que la notion de « compte sans banque » marque une nouvelle ère bancaire 100 % dématérialisée, celle d'une banque à mi-chemin entre la technologie et l'humain qui associerait fluidité des interfaces et conseil humain signerait **l'avenir du marché bancaire selon Axel Reinaud, directeur Associé senior au BCG (Boston Consulting Group)**.

En tant qu'offres de services financiers plus fluides et aug-

mentés par le biais de l'innovation technologique (2.0 et objets connectés dans la forme et puissance d'ingénierie dans le fond), les entreprises de technologies financières adoptent une posture commerciale forte, basée sur la confiance et la transparence d'informations. La FinTech génère de l'innovation bancaire et financière d'une part et favorise parallèlement le développement de l'« innovation comportementale » nécessaire à la société numérique de demain. Elle redore le blason d'un système bancaire devenu impopulaire et désacralise le milieu de la finance. Le phénomène du crowdfunding et plus précisément du crowdlending participe activement à ce phénomène et désenclave désormais le financement des projets, tout azimuts qu'ils soient.

Demain... une banque FinTech ?

Laurent Loup, fondateur du FinYear Labs met en avant la fragilité des banques traditionnelles à gérer la satisfaction et la fidélité de leurs clients mais relève cependant leur rôle de « guichet unique » pour accéder à la totalité des opérations clients. Les FinTech procédant à la décentralisation des services bancaires, la question de l'adhésion totale des consommateurs ainsi que des entreprises est en droit d'être posée.

A la manière d'un Trivago ou d'un Booking dans le tourisme, on imagine aisément la vulgarisation d'un ou plusieurs « comparateurs » de services financiers qui permettraient aux clients et entreprises de trouver les services bancaires adéquats à leurs besoins et au meilleur prix : **Simple Bank** (USA) et **Number26** (Berlin) sont deux exemples de Banque FinTech d'ores et déjà présentes sur le marché.

Pour Marc Fiorentino, spécialiste des marchés financiers, banquier d'affaires, essayistes et auteur de « **Faites sauter les banques !** », « On va tous devenir banqueless. La notion de banque n'existera bientôt plus. Car si on observe la chaîne bancaire, on s'aperçoit que la banque c'est un compte, des moyens de paiement, des prêts, du placement, du virement à l'étranger. Mais pour tous ces domaines, il existe des opérateurs qui proposent des services low-cost. La banque de demain risque donc d'être un agrégateur de tous ces acteurs qui va proposer une sorte d'application simple qui permettra de tout faire au plus bas prix ».

Sources :

Etude Deloitte

Rapport Accenture « *The Future of FinTech and Banking* »

Etude de marché « *Compréhension du marché de la FinTech & du marché bancaire A l'échelle mondiale, européenne et française* », *Digitall Conseil*

La lettre FinTech, Finance, Innovation, Disruption « *The FinTecher* »



Bordeaux Métropole FinTechers – Entretiens

Entretiens avec 4 Fintechs bordelaises emblématiques.
Retrouvez l'intégralité des entretiens sur www.aecom.org

HelloAsso, première plateforme de collecte dédiée aux associations françaises:

Le crowdfunding, un savoir-faire :

« La gamme d'outils à l'usage des associations ne se limite pas seulement à la collecte, même si ça représente plus de la moitié de nos transactions. A travers un espace qui leur est dédié sur le site, les associations peuvent piloter tout un panel d'actions de financement de manière simple, instantanée et gratuite. (...). On ne peut pas pour autant résumer HelloAsso à une gamme d'outils. Derrière ces outils, il y a une équipe qui accompagne quotidiennement les associations dans la mise en place de leurs campagnes. Savoir comment présenter son projet efficacement, mobiliser sa communauté, gagner en visibilité n'est pas inné. En plus des outils, nous apportons notre savoir-faire aux associations. »

« Collaboration », le maître mot :

« De façon générale, quel que soit l'acteur avec qui nous interagissons, nous sommes dans un rapport collaboratif. C'est le cas en particulier avec les banques. Nous sommes convaincus d'être un outil extrêmement complémentaire de ce qu'elles proposent par ailleurs aux associations (compte en banque, chèquiers, etc.). »

14 Millions d'euros ont déjà été collectés sur HelloAsso
Ismael LeMouel, cofondateur d'HelloAsso

Happy Capital, plateforme de crowdfunding equity

Ses forces et ses volontés

« Nous ne sommes que quelques plateformes à disposer de l'immatriculation de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), gage de sérieux et de professionnalisme tout en constituant une forte barrière à l'entrée. Au-delà de cet aspect la force de Happy Capital est d'être non discriminante (comme Kickstarter dans le don), ce qui nous permet de toucher « Monsieur et Madame tout le monde ».

Sa vision de l'écosystème

« Je pense que la FinTech va se développer inéluctablement. Les banques sont pour partie elles-mêmes des entreprises de technologies financières : elles ont leur utilité dans la chaîne de financement, notre approche est complémentaire car nous sommes avant tout des entrepreneurs. »

Philippe Gaborieau, fondateur de Happy Capital

AuCoffre.com, première plateforme en ligne 100 % sécurisée pour l'achat et la vente de métaux précieux

« Aujourd'hui, vous pouvez payer simplement un café avec votre Or partout dans le monde en utilisant votre VeraCarte, première carte MasterCard © dédiée à l'épargne d'or, d'argent et de diamant 100 % physique. Un tel service n'existait pas sur le marché et ne pourrait pas exister sans le numérique. C'est bien grâce au numérique que vous pouvez, simplement, acheter des métaux précieux déposés

sur votre carte et les utiliser assis confortablement dans votre salon ou à l'autre bout du monde... »

Les chiffres clés

« Un chiffre d'affaire 2014 de 34 millions d'euros, un effectif de 25 salariés, une communauté de 20 000 membres et plus de 4 tonnes d'or et plus de 12 tonnes d'argent stockées dans nos coffres. »

Sebastien Mathivet, Directeur Marketing de aucoffre.com

creditprofessionnel.com plateforme de courtage dédiée aux entreprises

Les projets inter-fintech

« Nous développons des partenariats avec des startups fintech pour compléter nos solutions de financement et permettre à nos clients qui le souhaitent d'être moins dépendants de leur banquier. A titre d'exemple, nous avons un partenariat avec Finexkap pour la trésorerie mais aussi avec Finsquare ou encore Credit.fr sur la partie crowdlending. »

La médiation FinTech

« Le secteur FinTech du crowdlending est encore naissant mais connaît un engouement important. Cependant, les startups fintech ont un rôle à jouer dans le développement du secteur. Elles doivent donc écouter et préserver leurs utilisateurs. Ainsi elles gagneront la confiance des early adopters et faciliteront le développement de leur marché. »

Mathieu George, fondateur de creditprofessionnel.com et blogueur
(<http://www.crowdlending.fr>)

Le glossaire FinTech

BitCoin : le terme BitCoin (de l'anglais « bit » : unité d'information binaire et « coin » : pièce de monnaie) désigne simultanément un système de paiement à travers le réseau Internet et l'unité de compte utilisée par ce système de paiement. Conçu par un développeur non identifié utilisant le pseudonyme Satoshi Nakamoto en 2009, le Bitcoin a été créé en dehors de tout champ étatique. Il est promu, standardisé et protégé par la fondation BitCoin. Le sigle correspondant est BTC ou XBT.

Blockchain : technologie latente au BitCoin qui permet le cryptage des transactions (registre des transactions).

BTC : code ISO (norme internationale) non officiel pour le bitcoin.

Cloud Based Payment : service de paiement en ligne mis à disposition de l'utilisateur/client via un serveur Cloud.

Coopétition : compétition coopérative dans laquelle la FinTech opère en faveur des banques.

Crowdfunding : le financement participatif désigne tous les outils et méthodes de transactions financières qui font appel à un nombre conséquent d'individus pour financer un projet.

Crowdfunding : il s'agit d'une levée de fonds par don, avec ou sans contrepartie.

Crowdfunding (aussi Crowdfunding equity) : il s'agit d'une prise de participation en parts sociales ou en actions au capital d'une startup ou d'une PME par le biais d'un investissement en fonds propres.

Crowdfunding : forme de financement participatif concernant le fait de souscrire un prêt auprès de particuliers. Il est utilisé par les entreprises, startups et PME souvent pour des emprunts de court terme.

Crypto-monnaie : une crypto-monnaie est une monnaie électronique pair à pair et décentralisée dont l'implémentation se base sur les principes de la cryptographie pour valider les transactions et la génération de la monnaie elle-même.

e-Wallet : le porte-monnaie électronique est un dispositif pouvant stocker de la monnaie sans avoir recours à un compte bancaire. Il permet d'effectuer directement des paiements sur des terminaux dédiés.

IaaS : prestations d'infrastructures délocalisées (Infrastructure as a service)

KYC : « know your customer » se traduit par une procédure qui permet de s'assurer de l'origine des fonds et du bien-fondé des opérations, qui doivent être en ligne avec la connaissance du client, elles doivent aussi vérifier les « opérations remarquables » ou « atypiques »

Mining : le minage (mining) est l'utilisation de matériel informatique par des « mineurs » pour effectuer des calculs mathématiques au profit du réseau Bitcoin afin de valider des transactions et de renforcer la sécurité.

M-banking ou mobile banking : système permettant aux clients d'une institution financière d'opérer un certain nombre de transactions financières via un appareil mobile (téléphone mobile ou assistant numérique personnel).

NFC : la puce Near field communication (NFC) est une technologie permettant d'effectuer un paiement sans contact en transférant des données entre deux dispositifs éloignés de 10 centimètres.

PaaS : il s'agit des plateformes de logiciels déportées (cloud) moyennant un abonnement (Platform as a Service).

SaaS : il s'agit de services de logiciels moyennant un abonnement (Software as a Service).

Satoshi : pseudo du créateur du système bitcoin (Satoshi Nakamoto) qui est la plus petite unité de cette monnaie virtuelle. 1 satoshi = 0,00000001 BTC ou inversement BTC = 100 000 000 Satoshi.

Scoring : cerner les risques de défaut de la part des entreprises et donc de prêter au juste prix.

SEPA : single Euro Payment. Il s'agit d'une directive européenne qui vise à accorder les moyens de paiement dans la zone euro.

Shadow Banking : qualifie les activités bancaires qui sont pilotées par des acteurs non-bancaires.

TPE : terminaux de paiement électroniques.

Réalisé par Justine Mothe, chargée de communication chez AEC

Retrouvez la note FinTech et plus de contenus sur : <https://bitly.com/BxFinTech>

Octobre 2015

AEC, 137, rue Achard – 33 300 Bordeaux/Tél. +33 (0)5 57 57 01 01 – Fax +33 (0)5 57 57 97 17

✉ aec@aecom.org / 🌐 www.aecom.org

📱 @agenceAEC / 📘 <https://www.facebook.com/AquitaineEuropeCommunication>

📌 <https://www.facebook.com/groups/clubAEC/?fref=ts>

Un service **LA CITÉ NUMÉRIQUE**

avec le soutien de

